

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Jokisch Fosia Clean Five

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Substances pour travailler le métal Lubrifiant, lubrifiants et agents de fluage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Jokisch GmbH	
	Germany	
Rue:	Industriestraße 5	
Lieu:	D-33813 Oerlinghausen	
Téléphone:	+49(0)5202/9734-0	Téléfax: +49(0)5202/9734-49
E-mail:	info@jokisch-fluids.de	
Interlocuteur:	Regulatory affairs	
E-mail:	MSDS@jokisch-fluids.de	
Internet:	www.jokisch-fluids.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33(0)145425959
Numéro d'appel d'urgence (24h) +1 872 5888271 (JRR) (en, fr); numéro
ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Information supplémentaire

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Aerosol 1; H222-H229

Eye Irrit. 2; H319

Asp. Tox. 1; H304

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Réceptif sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables. @1501.B015712
Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbon, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclene, aromatics (2-25%)

Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 2 de 13

Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage particulier

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

2.3. Autres dangers

Éviter le rejet dans l'environnement.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants pertinents**

N° CAS	Substance	Quantité		
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition			25-50%
	265-150-3		01-2119486659-16	
	Asp. Tox. 1; H304			
72623-86-0	Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based			50-100%
	276-737-9		01-2119474878-16	
	Asp. Tox. 1; H304			
64742-56-9	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée			5 - < 10 %
	265-159-2		01-2119480132-48	
	Asp. Tox. 1; H304			
	Reaction of Dihydro-3-(tetrapropenyl)furan-2,5-dionmit Propan-1,2-diol			<2,5 - 3 %
	947-696-0		01-2120768184-49	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H315 H318 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 3 de 13

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64742-48-9	265-150-3	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition	25-50%
		par inhalation: CL50 = > 5000 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
72623-86-0	276-737-9	Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based	50-100%
		par inhalation: CL50 = > 5,53 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 2000-5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
64742-56-9	265-159-2	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée	5 - < 10 %
		par voie orale: DL50 = 5000 mg/kg	
	947-696-0	Reaction of Dihydro-3-(tetrapropenyl)furan-2,5-dionmit Propan-1,2-diol	<2,5 - 3 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	

Information supplémentaire

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Demander immédiatement un avis médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! EN CAS D'INGESTION: Sonde pharyngée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction., mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance. En cas d'incendie: utiliser pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 4 de 13

récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuel Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Assurer une aération suffisante. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Assurer une aération suffisante. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Préventions des incendies et explosion

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Information supplémentaire

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

température de stockage: 15-35°C

Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C

Conseils pour le stockage en commun

aucune

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stockage 24 mois

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 5 de 13

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1286,4 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	837,5 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	1066,67 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1152 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	178,57 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	640 mg/m ³
72623-86-0	Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,73 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	5,58 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	1,19 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
64742-56-9	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,73 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	5,58 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	1,19 mg/m ³
	Reaction of Dihydro-3-(tetrapropenyl)furan-2,5-dionmit Propan-1,2-diol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	7 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	4 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,7 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
64742-56-9	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée	
Intoxication secondaire		9,33 mg/kg
	Reaction of Dihydro-3-(tetrapropenyl)furan-2,5-dionmit Propan-1,2-diol	
Eau douce		0,026 mg/l
Eau de mer		0,003 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,344 mg/kg
Sédiment marin		0,034 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
Sol		0,053 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 6 de 13

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

EN 166

Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Établir un plan de protection de la peau.

Protection respiratoire

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Homme, par inhalation, à court terme: Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Filter A2 P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Aérosol
Couleur: jaune clair

	Testé selon la méthode
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	7 vol. %
Point d'éclair:	62 °C
Viscosité cinématique:	non déterminé ASTM D 7042
Densité (à 20 °C):	0,848 g/cm ³

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Le produit: non explosif.

> 50°C =Risque d'un éclatement du récipient.

Protéger les conteneurs contre l'endommagement. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 7 de 13

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:	46%
Point de sublimation:	non déterminé
Point de ramollissement:	non déterminé

Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aérosol inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.2. Stabilité chimique

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'un éclatement du récipient. Évitez les températures élevées ou la lumière directe du soleil.

10.4. Conditions à éviter

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Risque d'un éclatement du récipient.

10.5. Matières incompatibles

Cette information n'est pas disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.
Les données se rapportent au composant principal.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 8 de 13

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	rat	Echa	OECD 401
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	rabbit		OECD 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 5000 mg/l	Rat	Echa	OECD guideline 403
72623-86-0	Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	ECHA	OECD 401
	cutanée	DL50 2000-5000 mg/kg	Lapin	ECHA	OECD 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 5,53 mg/l	Rat	ECHA/Read across	OECD 403
64742-56-9	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée				
	orale	DL50 5000 mg/kg	Rat	ECHA	OECD Guideline 420
	Reaction of Dihydro-3-(tetrapropenyl)furan-2,5-dionmit Propan-1,2-diol				
	orale	ATE 500 mg/kg			

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
non sensibilisant.

Effets cancérrogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

11.2. Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 9 de 13

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune information disponible.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à bas point d'ébullition					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 1000 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss		OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 1000 mg/l	72 h			
64742-56-9	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 100 mg/l	96 h	Dickkopfelritze		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l		Grünalgen		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 1000 mg/l	48 h	Daphnia magna		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 10,0 mg/l	21 d	Daphnia magna		
	Reaction of Dihydro-3-(tetrapropenyl)furan-2,5-dionmit Propan-1,2-diol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 26,3 mg/l	96 h	Oncorhynchus Mykiss		OECD 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 84,91 mg/l	48 h	Daphnia magna		OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 1000 mg/l ()		Sludge		OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Cette information n'est pas disponible.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
72623-86-0	Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based				
	Impfkultur: Belebtschlamm	31%	28		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
64742-56-9	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée				
	OECD TG 301 B	30%	28		
	Inhärenter Schlamm	30 %	28		
	Reaction of Dihydro-3-(tetrapropenyl)furan-2,5-dionmit Propan-1,2-diol				
	OECD Guideline 301 B	0,0%	28		
	not readily biodegradable				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Cette information n'est pas disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Cette information n'est pas disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 10 de 13

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB .

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Danger pour l'eau potable même en petites quantités s'infiltrer dans le sol.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Code d'élimination des déchets - Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E0

Catégorie de transport: 2

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 11 de 13

Code de restriction concernant les tunnels: D

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Catégorie de transport: 2
 Transport en tant que "quantité limitée" selon chapitre 3.4. ADR/RID.
 Tunnelcode E bei mehr als 8000 kg Bruttomasse
 Unfallmerkblatt: nicht vorgeschrieben

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F
 Dispositions spéciales: 190 327 344 625
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 Quantité exceptée: E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
 Quantité limitée (LQ): 1000 mL
 Quantité exceptée: E0
 EmS: F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.1



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 12 de 13

Dispositions spéciales:	A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y203
Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS-Nummer: F-D,S-U
Stowage Code:SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1litre:
Segregation as for class 9. Stow "separated from"class 1 except for division 1.4.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
For WASTE AEROSOLS:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 29, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 46,9 %
dans les vernis et peintures:

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,7,8,9,10,11,12,14,15.

AICS (Australien), DSL (Kanada), IECSC (China), REACH (Europäische Union), ENCS (Japan), ISHL (Japan), KECI (Korea), NZIoC (Neuseeland), PICCS (Philippinen), TSCA (USA)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Five

Révision: 11.12.2025

Code du produit: 11300sp2

Page 13 de 13

Abréviations et acronymes

Aerosol 1: Aérosol, catégorie de danger 1
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1
Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1
Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2
Aquatic Chronic 3: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 3
Repr. - Reproduktionstoxizität
Asp. Tox. - Aspirationstoxizität
Acute Tox. - Akute Toxizität
Aquatic Acute - Akute aquatische Toxizität
Aquatic Chronic - Chronische aquatische Toxizität
Eye Dam. - Augenschaden/-reizung
Eye Irrit. - Augenreizung
Skin Corr. - Ätzwirkung auf die Haut
Skin Irrit. - Hautreizung
Skin Sens. - Hautallergen
Resp. Sens. - Inhalationsallergen
STOT SE - Spezifische Zielorgan-Toxizität - einmalige Exposition
STOT RE - Spezifische Zielorgan-Toxizität - wiederholte Exposition
VOC - Flüchtige organische Verbindungen

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)